

# Le massif occidental de l'église Sainte-Foy de Sélestat

Suzanne BRAUN

Le massif occidental de l'église Sainte-Foy de Sélestat ne se présente plus dans son état primitif. Des modifications successives ont altéré son aspect d'origine, jusqu'aux dernières restaurations, en date de 1889-90, entreprises par l'architecte C. Winkler. Ces dernières restaurations ont notamment consisté, pour la façade, en la suppression du toit en bâtière qui couronnait la tour latérale sud, au-dessus des arcades triples du troisième niveau et en la construction de deux niveaux supplémentaires, avec toiture rhomboïdale. La tour nord s'est vue privée de ses deux derniers niveaux modernes (du XVIII<sup>e</sup> siècle)<sup>(1)</sup>, qui ont été remplacés par une toiture identique à celle de la tour sud. La partie centrale a été pourvue d'un pignon avec arcatures rampantes et a été ajourée par trois baies en plein cintre.

Une étude des éléments décoratifs de l'église Sainte-Foy de Sélestat (chapiteaux et portes)<sup>(2)</sup> a permis de proposer une datation du troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle, en relation avec la date de 1162 (inscription relevée par Béatus Rhénanus).

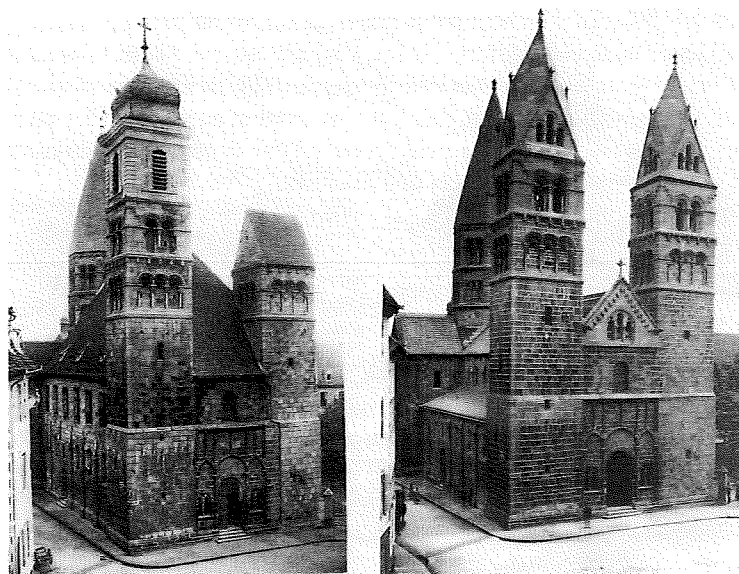
## Description du massif occidental

La façade du massif occidental de l'église Sainte-Foy (fig. 1) est construite en pierres de taille, de moyen et grand appareil. Elle se divise verticalement en trois parties : un espace central et deux tours latérales.

La tour nord, conservée dans son état roman sur quatre niveaux, montre un premier niveau d'élévation dépourvu d'ornement et simplement ajouré par deux baies en plein cintre superposées. Celle du haut se situe sous le biseau marquant le retrait du deuxième niveau. La base du mur est constituée d'un chanfrein, posé sur une base assez haute et qui court le long des murs extérieurs du massif de façade.

Le deuxième niveau est de même dépourvu d'ornement et est ajouré par une baie en plein cintre et ébrasée.

Le troisième niveau, qui correspond à la base des tours, repose sur une moulure ornée d'un motif végétal que domine un chanfrein. Les parois s'animent sur chaque face par trois arcatures aveugles percées d'un oculus. Ces arcades retombent sur des colonnes à chapiteaux cubiques surmontés d'un tailloir dont la mouluration, aux angles, se poursuit tout le long du mur, les



Die St. Fideskirche im früheren Zustand.

Die St. Fideskirche nach ihrer Herstellung.

**Fig. 1 :** Façade de l'église Sainte-Foy de Sélestat. Avant et après les restaurations de C. Winkler. Extrait de D. (L.), *Der Grabfund zu Schlettstadt*, Strasbourg, 1893.

(1) M. Kubler 1987 : 10 : ce couronnement fut construit par les Jésuites en 1734.

(2) Dans le cadre d'une thèse de doctorat soutenue à l'Université Marc Bloch de Strasbourg en juin 2001, sous la direction de M. Roland Recht.

voitures des arcs sont ornées de billettes. Une moulure horizontale, également ornée de billettes surmontées d'un chanfrein, marque le départ du niveau suivant.

Le quatrième niveau est ajouré sur chacune des faces par des baies géminées richement ornées. Leurs arcs en plein cintre retombent, au centre, sur quatre colonnes cantonnées, à chapiteaux sculptés et présentent trois rouleaux ornés de motifs végétaux et de billettes. Les tailloirs se poursuivent à nouveau le long des parois. Dans les angles, court un motif de billettes en escalier. Une moulure de feuilles superposées en quinconce supporte la toiture contemporaine.

La tour méridionale présente des dispositions identiques à celle de la tour nord sur ses trois premiers étages.

La partie centrale de la façade s'élève sur trois niveaux dont seuls les deux premiers sont romans et seront décrits. Les parois du premier niveau sont richement ornées par trois arcs surmontant les trois baies du porche. Au-dessus de ces arcades à chevrons, sept colonnes adossées à chapiteaux antiquisants supportent une moulure horizontale ornée de motifs végétaux et abstraits. L'ouverture axiale, en plein cintre, donnant accès au porche est surmontée d'un arc également en plein cintre orné d'un motif de chevrons. Les fenêtres géminées latérales, ajourant les bas-côtés du porche, sont surmontées d'arcs brisés ornés de chevrons. Ces arcs retombent sur quatre colonnes, aux trois-quarts engagées à chapiteaux sculptés. Les deux colonnes centrales sont posées sur deux lions stylophores couchés en ronde-bosse. Les colonnes centrales des fenêtres latérales géminées du porche sont également sculptées.

Le deuxième niveau est simplement ajouré par une grande baie axiale, en plein cintre, qui occupe la quasi totalité de la hauteur de l'étage. Il est séparé du niveau suivant par une moulure horizontale ornée de végétaux.

### Plan

En plan, le premier niveau du massif occidental présente un porche entre deux tourelles d'escalier. La largeur totale de la construction est d'environ 17 m et la profondeur totale d'environ 4,5 m. Les espaces latéraux, de plan barlong, abritent chacun, un escalier hélicoïdal ajouré par deux baies ébrasées, l'une en façade, l'autre latérale. L'escalier est accessible depuis la nef par un passage assez large. Entre ces tourelles, un porche à trois vaisseaux et de plan barlong occupe l'espace central. Seule, la partie médiane du porche est ouverte à l'ouest et est précédée d'un escalier de trois degrés. Elle est couverte d'une voûte d'ogives retombant sur des sifflets aux angles. Cette voûte est délimitée, au nord et au sud, par des arcs formerets qui retombent, à l'ouest, sur des colonnes aux trois-quarts engagées. A l'est, la partie centrale communique avec la nef par un portail ébrasé à trois ressauts où se logent des colonnes.

Les espaces latéraux partiellement fermés sont ajourés chacun à l'ouest par une baie géminée avec colonnette centrale. Ils sont recouverts d'une voûte en berceau transversal.

Le deuxième niveau reprend, en plan, la division ternaire du rez-de-chaussée. Les parties latérales contiennent les escaliers d'accès à l'étage, la partie centrale, peu profonde, ouvre largement sur la nef par un arc en plein cintre. Elle est occupée actuellement par un orgue et est ajourée, à l'ouest, par une baie. Ces dispositions sont visibles sur la coupe longitudinale (fig. 2).

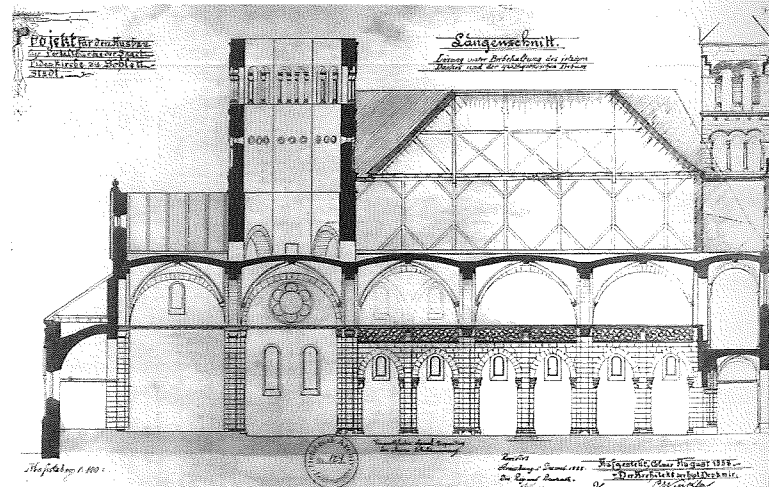


Fig. 2 : Coupe longitudinale E/O de l'église Sainte-Foy de Sélestat. Dessin de Winkler, août 1888. Dossier de l'Inventaire. Palais du Rhin. Strasbourg

### Les décors du massif occidental

Seul, sera retenu dans cette étude, le décor figuré qui contient des indices permettant de proposer des hypothèses de fonction pour le massif occidental.

La sculpture se répartit, essentiellement sur les chapiteaux du portail et ceux des fenêtres géminées du porche.

Sur la colonnette centrale de la fenêtre géminée sud, un homme raide, au regard fixe saisit de chaque main les membres antérieurs de deux lions. Le chapiteau de gauche de cette même fenêtre présente des aigles terrassant des serpents.

Les chapiteaux du portail sont ornés symétriquement et l'on voit, de l'extérieur vers l'intérieur, des griffons, un lion tête en bas, attaché à deux serpents, un ange tenant un livre ouvert et enfin, une console sculptée portant le tympan et ornée d'un atlante accroupi. Des deux côtés de l'ouverture, des anges, tiennent un livre ouvert qui peut être l'Évangile.

Ce portail suggère donc, par la disposition de ses sculptures, une lecture horizontale des chapiteaux. Leur symétrie oblige à la convergence du regard vers le côté intérieur où figurent les anges dont le symbolisme est finalement la clé d'accès au sanctuaire ; suivre les préceptes de l'Écriture devient le moyen du Salut. La clef de voûte de la travée centrale du porche est ornée d'un *Agnus Dei*.

Le massif occidental de l'église Sainte-Foy présente la particularité d'être précédé de deux lions couchés portant des colonnes. Il est aussi partiellement fermé à l'ouest. Les parties latérales du porche sont en effet fermées chacune par une cloison ajourée d'une baie, cette particularité fait penser à une éventuelle fonction funéraire de ces parties latérales<sup>(3)</sup>. A l'étage, un espace occupant toute la largeur du porche est par contre largement ouvert sur la nef.

Enfin, à l'intérieur de la nef, une sculpture actuellement scellée dans le mur latéral nord (fig. 3) représente deux figures couronnées dont un ange saisit la main pour les prendre sous sa protection. La scène est entourée des symboles des quatre évangélistes. Ces personnages ont été interprétés entre autres, comme des membres de la famille Hohenstaufen<sup>(4)</sup>.

### Fonctions hypothétiques du massif occidental de l'église Sainte-Foy de Sélestat :

#### Données fournies par les textes :

Aucun document écrit ne se rapporte directement aux fonctions du massif occidental et seuls des indices indirects permettent de suggérer des hypothèses quant à la destination de cette construction.

Le texte le plus ancien relatif à Sélestat est la charte d'Eberhard, comte d'Alsace, pour l'abbaye de Murbach, datée de 727, où les biens de Sélestat (nommé pour la première fois) sont rappelés parmi ceux de Murbach<sup>(5)</sup>.

Un élément important dans l'histoire de Sélestat semble résider dans le fait que Charlemagne y célébra les fêtes de Noël de l'an 775, comme le mentionnent les "Annales Laurissenses" : "Apprenant alors que le lombard Hrodgaud violait sa promesse et, rompant tous ses serments, tentait de soulever l'Italie, le seigneur et roi Charles se mit en route vers ces régions avec certains Francs et fêta Noël sur le domaine qui est appelé Sccladistat" (*Tunc audiens, quo Hrodgaudus Langobardus fraudavit fidem suam et omnia sacramenta rupens, et voluit italiam rebellare, tunc illis in partibus cum aliquibus Francis domnus Carolus rex iter peragens, et caelebravit natalem Domini, in villa quae dicitur Sccladistat*)<sup>(6)</sup>.

(3) A Andlau, ces parties latérales font penser à des arcosolia et à Marmoutier des inhumations ont été retrouvées en fouilles dans les parties latérales du porche (août 2000 responsable, R. Nilles), A Niedermünster, les fouilles ont aussi mis au jour au moins une inhumation.

(4) K. Ashley et P. Sheingorn 1992.

(5) P. A. Grandidier 1787, tit. 24, p. 18.

(6) M G H S S, I, 154, et P. A. Grandidier 1776, I, 296.



Fig. 3 : Eglise de Sélestat. Plaque sculptée du mur nord de la nef. Extrait de R. Will, Répertoire de la sculpture romane de l'Alsace, Strasbourg-Paris, 1955

Sélestat était également une ancienne ville impériale après Strasbourg, Haguenau et Colmar et formait un domaine royal<sup>(7)</sup>. Ceci est attesté notamment par un autre acte qui révèle la présence du souverain à Sélestat présidant le tribunal du palais. Le jugement mentionne : "Charles par la grâce de Dieu rois des Francs et des Lombards. Tandis que nous siégeons au nom de Dieu dans le domaine de Sclatistati en notre cour..." (*Carolus gratia dei rex Francorum et Longobardorum. Cum nos in dei nomine Sclatistati villa in palacio nostro ad universorum causas audiendem*)<sup>(8)</sup>.

En 1094, Hildegarde, épouse de Frédéric de Büren fonde le prieuré bénédictin de Sainte-Foy et lui fait un don de terres assez modeste (puisqu'il s'agit de deux manses de terre arable à Wittisheim et d'un vignoble à Orschwiller)<sup>(9)</sup>.

Le 23 juillet 1095, les trois fils de Hildegarde accordent une charte de confirmation des biens et font des dons bien plus importants au prieuré : l'un, de biens situés à Sélestat, l'autre de biens situés à Kirchheim. Mais ils accordèrent surtout un droit essentiel au prieuré : le don du droit de marché légal (*forum legitimum*) dans la ville de Sélestat, complété par les droits de péage de débit de vin. Il est en outre précisé que l'aîné des frères en sera l'avoué et que l'église est dégagée à perpétuité de toute servitude envers l'évêque. En ce qui concerne les droits de sépulture, si une personne originaire de Sélestat, ou du reste du diocèse demande à être entermée à Sainte-Foy, l'abbé l'y autorisera et aucun prêtre ne pourra s'y opposer<sup>(10)</sup>.

Un troisième texte, daté de 1095 ou de 1100 fait, d'un coup du prieuré, le plus riche propriétaire foncier de Sélestat. Sainte-Foy reçoit de Frédéric duc de Souabe plusieurs faveurs : la propriété entière de Sélestat, les deux tiers du péage et du ban de l'III, les deux tiers de la forêt de l'Oesterwald, les biens, terres et sujets de Kintzheim, et un immense domaine entre le Giessen et la Lièpvrette<sup>(11)</sup>.

A la mort de Frédéric de Souabe, en 1105, les moines demandent la protection papale, et Pascal II promulgue, à Viterbe, le 12 mars 1106, une bulle qui ratifie les donations des fondateurs et rappelle les dispositions de l'acte de 1095, également en ce qui concerne les droits de sépulture<sup>(12)</sup>.

Entre 1108 et 1138, le Récit de la fondation de Sainte-Foy de Sélestat rapporte que les trois fils de Hildegarde (le duc Frédéric, l'évêque Otton et leur frère Conrad) se rendirent en pèlerinage à Conques sous l'abbatiate de Bégon III de Mouret (1087-1108); là, ils essayèrent le brassard de Charlemagne : "le bras robuste du Comte Conrad l'emplit complètement"<sup>(13)</sup>.

Toujours dans le même récit légendaire, la vision de Gauthier de Diebolsheim peut fournir des données intéressantes qui peuvent s'appliquer indirectement à une fonction de l'édifice. La légende raconte que Gauthier de Diebolsheim, chevalier au service des Staufens accomplissait une pénitence sous "l'atrium" devant le portail de l'église : "une nuit, tandis qu'il assistait à l'office des moines, il vit la place devant l'église remplie d'hommes habillés en blanc et de cavaliers revêtus de manteaux rouges. L'un d'eux s'approcha ; c'était le comte Gérard qui chargea Gauthier d'un message pour Otton (évêque de Strasbourg) : "je t'adjure de dire à mon frère l'évêque que s'il veut m'accorder le secours de ses prières et de ses aumônes, à moi séparé de ce monde, et par son intercession me défendre des feux éternels, il ne doit pas oublier d'assurer la prospérité de l'église dédiée à sainte Foy et lui céder en propriété la part de ce domaine, qui me reviendrait si j'étais vivant". Plus loin, il explique à Gauthier que les fantômes vêtus de blanc sont les âmes de ceux "qui se sont concilié la bienveillance de sainte Foy par leur assiduité dans sa demeure et par leurs pieuses offrandes...ils forment le cortège de leur sainte patronne que je vois le front rayonnant d'une auréole virgine, appuyée contre la porte du monastère"<sup>(14)</sup>.

(7) P. A. Grandidier éd. 1867 : 524.

(8) C. Wilsdorf 1976.

(9) P. A. Grandidier 1787 II, p. 160, n° 150 ; S. A. Würdtwein 1789, VI, n° 109.

(10) P. A. Grandidier 1787, II, pièces justificatives, p. 162, n° 512.

(11) J. Gény 1902, I, n° 209 : il s'agit d'un faux reposant sur un acte authentique.

(12) P. A. Grandidier 1787, II, pièces justificatives, titre 550, p. 207.

(13) M G H S S, XV, 2, pp. 996-1000, *Liber Miraculorum*, ms 22.

(14) M G H S S, XV, p. 998.

En 1153, Frédéric Ier confirme également les donations faites précédemment et il est précisé : "nous décidons que la sépulture y est entièrement libre ; personne ne devra s'opposer à la dévotion de ceux qui auront décidé de s'y faire ensevelir à moins qu'il ne s'agisse d'excommuniés"<sup>(15)</sup>.

En 1162, Beatus Rhenanus avait vu des vitraux portant l'inscription : "A l'époque où il revint après sa victoire sur les Milanais, le roi romain Frédéric ordonna de nous fabriquer" (*Visitur illic fenestras vitrae Friderici Aenobarbi jussu factae, in quarum margine hoc ascriptum est epigramma : Tempore quo rediit superatis Mediolanis Nos rex Romanus fieri jussit Fridericus*)<sup>(16)</sup>.

En 1170, le pape Calixte II confirme, à nouveau, par une bulle les donations faites au monastère par les Hohenstaufen<sup>(17)</sup>.

Le manuscrit du livre des Miracles de Sainte-Foy (rédigé vers 1180-1250) forme un ensemble musical et liturgique, comprenant les louanges de Sainte-Foy, la demande de bénédiction du Sauveur pour la fête de la Sainte Vierge, la prière au Roi des Siècles afin qu'il sauve de la mort éternelle par l'intercession de Marie, de Foy, ainsi que tous les habitants du ciel, 12 prières d'intercession à la martyre Foy ainsi qu'un organum à deux voix d'après le Cantus Firmus "*Ave regina caelorum*", un tropus, *ortus predestinatio* et la prière finale<sup>(18)</sup>.

#### Interprétation des données décoratives, architecturales et des documents écrits

En ce qui concerne les données fournies par le décor du massif occidental de l'église Sainte-Foy, les lions stylophores du porche apparaissent ici comme des défenseurs et des assesseurs de la puissance royale incarnée par la famille Hohenstaufen. Les lions symboles de noblesse, sont sans doute à mettre en rapport avec la famille impériale. En effet, des lions identiques, portant des colonnes se retrouvent, par exemple, à l'église de Gelnhausen dans le Hesse, ville fondée par Frédéric Barberousse, vers 1170<sup>(19)</sup>. L'origine de ce motif des lions stylophores est à rechercher dans l'Italie du Saint-Empire et met en avant les relations entre l'Empire germanique et Rome. Les lions associés au pouvoir sont évoqués dans les textes, notamment ceux qui décrivent le trône du roi Salomon. On les retrouve également dans le texte des Chroniques (33) qui associe le lion au prince : "Gad est couché comme une lionne; il met en pièce les bras et la tête. Il a choisi pour lui les prémices du pays conquis, parce que c'est là que la part du prince lui était réservée".

Au niveau symbolique, la présence de l'*Agnus Dei*, sur la clef de voûte de la partie centrale du porche, est peut-être un indice d'un culte lié à la liturgie de la Passion, comme semble l'indiquer le *Liber Miraculorum Sanctae Fidis*<sup>(20)</sup>.

En ce qui concerne les données fournies par les textes, elles semblent placer la famille Hohenstaufen en rapport direct avec la très rapide prospérité du prieuré et la construction de l'église.

Pour ce qui est du vocable, il semblerait, qu'à partir du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, l'accent soit davantage mis sur celui du Saint-Sépulcre, ce qui pourrait être un indice de l'orientation donnée au culte du Sauveur, tel qu'il était conçu dans le cadre de la liturgie carolingienne, c'est-à-dire en rapport avec le souverain<sup>(21)</sup>. A ce sujet, il est par ailleurs significatif, que ce vocable figure isolément, sans celui de Sainte-Foy dans les documents écrits, à partir de la charte de Frédéric I<sup>er</sup><sup>(22)</sup>, empereur qui se référait au modèle carolingien.

(15) S. A. Würdtwein 1789, VII, pp. 160-161.

(16) Beatus Rhenanus, *Rerum germanicarum libri tres*, Bâle, 1531, p. 166.

(17) P. A. Grandidier éd. 1865, VI, 327.

(18) M G H S S, XV, p. 998 ; *Liber Miraculorum* éd. 1897, p. 270.

(19) G. Kiesow 1984 : 223.

(20) *Liber Miraculorum*, ms 22.

(21) C. Heitz 1963.

(22) Dans la charte du 4 février 1095, il est mentionné que l'édifice est dédié à Sainte-Foy, ce patronyme se retrouve dans la charte du 23 juillet 1095, ce qui laisse supposer qu'Hildegarde a commencé sa fondation en l'honneur du Saint-Sépulcre et de Sainte-Foy (dans la charte de confirmation de Frédéric duc de Souabe, l'oncle de la fondatrice, en 1105, il est seulement question de Sainte-Foy (S. A. Würdtwein 1789, VI, n° 123). Dans la bulle de Pascale II de 1106, il est à nouveau question du Saint-Sépulcre à côté de Sainte-Foy : "*cella de Sletstati villa, quae Sancti Sepulchri vocabulo insignis est, ut etiam Beate Martyris Fidis memoria celebriter habetur*" (S. A. Würdtwein 1789, VII, n° 4) Frédéric Barberousse confirme en 1153 la même fondation dans une charte, où l'église n'est que nommée : "*attendes Ecclesiam Sletstati ad instar dominici sepulchri factam*" (Würdtwein 1789, VII, n° 62). Enfin, en 1170, la bulle de Calixte II parle de : "*Cella quae sita est in Villa Sletstati, quae S. Sepulchri vocabulo est appellata*" (P. A. Grandidier 1865, VI, 327).

L'histoire et la légende de fondation se réfèrent à Charlemagne. L'on sait que ce dernier passa les fêtes de Noël dans cette ville, en 775 et il est question de ce souverain dans la légende de fondation de Sainte-Foy de Sélestat. Il y est relaté que les frères Hohenstaufen enfilèrent successivement le brassard de Charlemagne et l'un d'eux, Conrad, l'emplit complètement. Cette légende, écrite dans le premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle, est révélatrice de la position des Hohenstaufen et symbolise leur droit à occuper la place politique de l'empereur<sup>(23)</sup>. Cet aspect est d'autant plus important que cette famille joua un jeu très serré dans la querelle des Investitures, où elle soutint l'empereur face au pape. L'on peut également remarquer que la seule mention qui soit faite du massif occidental de l'église Sainte-Foy figure précisément dans cette légende de fondation, lorsqu'un membre de la famille Hohenstaufen demande que l'on prie pour son âme.

Le récit mentionne tout d'abord, un aspect de pénitence attaché au porche, puisque Gauthier de Diebolsheim y fait pénitence devant le portail de l'église. Il y est ensuite question d'un office nocturne des moines, puis de l'apparition d'âmes de défunts (dont Conrad de Hohenstaufen) et enfin de l'apparition de sainte Foy, "le front rayonnant d'une auréole virgine, appuyée contre la porte du monastère", protégeant les âmes de ceux qui sont assidus à son culte et lui font de pieuses offrandes.

Cet aspect de la légende peut faire penser à une fonction de liturgie funéraire liée au massif occidental, qui aurait peut-être servi à la célébration de messes pour les défunts, mais peut-être abritait-il aussi à l'étage de la tribune, un autel dédié à sainte Foy, puisqu'il est précisé qu'elle se tient "près de la porte du monastère". Cet autel, situé à l'ouest, aurait donc fait pendant à l'autel du Saint-Sépulcre, qui se situait peut-être dans la crypte souterraine<sup>(24)</sup>, située sous la croisée du chœur. En outre, les données fournies par l'examen des chants et de la liturgie de sainte Foy, dans le *Liber Miraculorum Sancte Fidis* associent très étroitement la sainte à une liturgie funéraire : "Que Foy nous ouvre les saintes demeures du ciel. Amen", est-il écrit entre autre dans le Chant de l'Office de sainte Foy; dans le Tropus il est question de la mort et de la résurrection de la sainte : "La providence a choisi pour le *petit espace du Samedi Saint*, ce jardin.....non loin de la communauté, précieux comme le Paradis...c'est à cet endroit que...noble capitaine a enseveli la Fleur de Marie. Mais la Fleur (Foy) qui fleurit dès le premier jour refléurit encore au troisième jour hors du tombeau, très tôt le matin". Cette allusion au moment où se déroule l'office (l'aurore) peut éventuellement être mise en rapport avec le Récit de la légende de fondation qui évoque la "prière nocturne" des moines. H. G. Renner<sup>(25)</sup> mentionne en outre, au sujet du contenu du *Liber Miraculorum Sancte Fidis*, que l'*Ave Regina Caelorum* est chanté depuis le XII<sup>e</sup> siècle, à la fin des Complies, entre le 2 février (Présentation de la Vierge) et le mercredi de la Semaine Sainte, et qu'une allusion est faite au début du texte à la fête de la Sainte Vierge. L'utilisation du *responsorium* de Pâques et de "la petite place du samedi saint" montre selon lui, le caractère intimiste des prières. L'on peut ajouter que ces données révèlent cependant essentiellement que l'adoration de Sainte-Foy est liée à la fête de la Résurrection, dans le cadre des Complies de la période pascale. L'on peut également suggérer que "le petit espace du Samedi Saint" où se célèbre cette liturgie est peut-être une allusion à la tribune de l'étage du massif occidental, lieu propice à des "prières intimistes".

Un autre aspect du culte de sainte Foy à Sélestat, réside dans la question des offrandes faites à la sainte dont il est question dans le Récit de la légende de fondation. Ce problème des offrandes est lié tout d'abord au fait que le prieur de Sainte-Foy avait en définitive l'exclusivité des droits de sépulture, dont avait été privé le curé paroissial. Cette exclusivité confirmée par acte épiscopal, impérial et papal, entraînait sans doute des dons, non seulement des fidèles qui confiaient leurs morts au monastère afin de rémunérer les moines pour leurs prières, mais également de ceux qui désiraient se faire inhumer dans l'enceinte du monastère. Il est aussi significatif que la plus grande impulsion et la réelle puissance judiciaire et économique données au monastère en 1095, se soient faites par les dons très importants de la famille Hohenstaufen, après que la peste ait sans doute emporté Hildegarde de Büren et son fils Conrad. D'après le récit de la légende de fondation, c'est après que Gauthier de Diebolsheim ait rapporté aux trois frères Hohenstaufen, rentrés de leur pèlerinage de Conques, l'apparition fantomatique de leur frère Conrad que ceux-ci firent don de tous leurs domaines à sainte Foy. L'on

(23) K. Ashley et P. Sheingorn 1994 : 79.

(24) Daté, par ailleurs, du XII<sup>e</sup> siècle par J.-Ph. Meyer 1997 : 95.

(25) H.G. Renner 1992 : 70.

peut ici mettre en avant le fait que ce récit "illustre...le pouvoir de la famille Hohenstaufen, (le récit) fonctionnant ainsi comme un moyen rhétorique visant à obtenir le soutien de la famille en célébrant ses membres éminents"<sup>(26)</sup>.

Le monastère de Sélestat, lié à la famille Hohenstaufen, célébrait ses protecteurs peut-être par des messes en l'honneur des âmes de leurs ancêtres défunts (apparition de l'âme de Conrad devant le porche, d'après le récit de la fondation). Toujours dans le cadre des liens avec la famille des Hohenstaufen (qui accéda dès 1152 et 1155 à la royauté, puis à l'Empire), il est significatif que, sur les vitraux offerts par Frédéric Barberousse, probablement en 1162, ce dernier est représenté sur le même plan que sainte Foy et que le Christ, sur le panneau central du chœur. Les panneaux latéraux étaient, quant à eux ornés, d'un côté du martyr de Foy et, de l'autre, des scènes de l'histoire de la fondation où les Hohenstaufen font don de l'église<sup>(27)</sup>.

La famille Hohenstaufen et sainte Foy sont ainsi mis sur le même plan. Dans ce contexte, l'on peut suggérer que la tribune d'étage du massif occidental de Sainte-Foy était le lieu où l'on célébrait des messes (funéraires ?) dont certaines étaient peut-être dites en l'honneur de la famille Hohenstaufen. En outre, le culte de sainte Foy est associé à la Résurrection dans la période pascale durant laquelle c'est peut-être cet espace qui était assimilé au Paradis (?)<sup>(28)</sup>.

### Conclusion :

Le massif occidental de l'église Sainte-Foy de Sélestat, daté du troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle, s'inscrit bien dans le type architectural des façades des églises contemporaines, avec un porche entre deux tourelles d'escalier, avec une tribune ouverte sur la nef à l'étage, l'ensemble étant surmonté de deux tours en façade. Le décor s'inscrit également bien dans ce cadre, avec l'emploi de chapiteaux du type cubique et de bases attiques à griffes, le choix de frises de billettes, de motifs de torsades et de chevrons.

Les données fournies par le décor sculpté révèlent que les Hohenstaufen sont présents dans l'iconographie de l'église à plusieurs niveaux. Au niveau emblématique, par la présence des lions stylophores du porche qui soutiennent les supports de l'église (les Hohenstaufen ont fondé et doté le monastère et en ont été les avoués jusqu'en 1217<sup>(29)</sup>) qui représente alors peut-être l'Église elle-même. Au niveau symbolique, avec la dalle sculptée dans la nef qui les place sous la protection d'un ange comme les défenseurs de l'Église. Enfin sur les vitraux du chœur, la famille Hohenstaufen est placée au même niveau que Sainte-Foy et le Christ. Les donations faites par cette famille ont en outre été largement soutenues par les actes pontificaux de Pascal II, en 1106, puis de Calixte II, en 1170. Ce dernier acte étant peut-être une indication de fin de chantier de construction du monastère.

La liturgie semble, en outre, mettre en rapport le culte de sainte Foy, sa mort et sa résurrection avec la Semaine pascale<sup>(30)</sup>. La tribune du massif occidental était peut-être d'après les indices fournis par la légende de fondation, un lieu de célébration des messes funéraires, le monastère ayant l'exclusivité des droits de sépulture. En outre, la célébration de la mort et de la résurrection de sainte Foy, était peut-être aussi liée à la prière pour les membres défunts de la famille Hohenstaufen, qui se place comme le fondateur légitime du culte de sainte Foy en Alsace<sup>(31)</sup>. Le prieur célébrait peut-être lui-même cet office.

En l'absence d'indications précises, la fonction du massif occidental de l'église Sainte-Foy de Sélestat n'est nullement assurée, mais des faisceaux d'indices indirects, plus ou moins explicites, fournis par les documents écrits, semblent néanmoins y révéler une liturgie funéraire dans le cadre de la résurrection et du martyr de sainte Foy.

(26) K. Ashley et P. Sheingorn 1994 : 79.

(27) R. Will 1975 : 48 - 49.

(28) "Tropus" du *Liber Miraculorum*, ms. 22, première strophe et H. G. Renner 1992 : 72.

(29) P. Adam 1962 : 97.

(30) H. G. Renner 1992 : 72.

(31) K. Ashley et P. Sheingorn 1994 : 79.

## Bibliographie :

- Adam (Paul), "Histoire religieuse de Sélestat des origines à 1216", dans *Annuaire de la Société des Amis de la Bibliothèque de Sélestat*, 1962, 12, pp. 79-98.
- Ashley (Kathleen) et Sheingorn (Pamela), "Le culte de sainte Foy à Sélestat et à Conques", dans *Annuaire de la Société des Amis de la Bibliothèque de Sélestat*, 1994, pp. 77-83.
- Gény (J.), *Schlettstädter Stadtrechte*, Heidelberg, 1902.
- Grandidier (Philippe-André), *Histoire de l'Eglise de Strasbourg. Depuis l'établissement du Christianisme en Alsace jusqu'à l'an 817. Suivi des pièces justificatives*, Strasbourg, 1776, I.
- Grandidier (Philippe-André), *Histoire ecclésiastique, militaire, civile et littéraire de la Province d'Alsace*, Strasbourg, 1787.
- Grandidier (P.A.), "Niedermünster. (Extrait des manuscrits inédits de Grandider)", dans *Revue d'Alsace*, 1867, pp. 372-381.
- Heitz (Carol), *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, S.E.V.P.E.N., 1963.
- Kiesow (Gottfried), *Romanik in Hessen*, Stuttgart, 1987.
- Kubler (Maurice), "Le clocher roman de l'église Sainte-Foy (1162 ?-1734)", dans *Annuaire de la Société des Amis de la Bibliothèque de Sélestat*, 1987, 37, pp. 7-10.
- Liber Miraculorum Sanctae Fidis*, Bibliothèque Humaniste de Sélestat, Ms 22.
- Meyer (Jean-Philippe), "L'église du Saint-Sépulcre à Sélestat et sa crypte", dans *Annuaire de la Société des Amis de la Bibliothèque de Sélestat*, 1997, pp. 89-106.
- Monumenta Germaniae Historica. Index ab a. C. 500 usque ad annum 1500*, Berlin, 1826.
- Renner (H. G.), "Le chant de l'Office de Sainte-Foy de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat", dans *Annuaire de la Société des Amis de la Bibliothèque de Sélestat*, 1992, pp. 69-72.
- Will (Robert), "Note archéologique sur l'église Sainte-Foy de Sélestat", dans *Saisons d'Alsace*, 1975, 57, pp. 33-51.
- Wilsdorf (Christian), "Sélestat au VIII<sup>e</sup> siècle" dans *Annuaire de la Société des Amis de la Bibliothèque de Sélestat*, 1976, pp. 28-32.
- Würdtwein (Stephane Alexandre), *Nova Subsidia Diplomatica ad Selecta Juris Ecclesiastici Germaniae et Historiarum Capita Elucidanda Congessit et Edidit*, Heidelberg, 1789, 13.